



Procès-verbal de l'assemblée générale du CVLG du vendredi 7 mars 2025

Lieu : au club, route de Bossey 21b à Troinex.

Participants : 57 membres

1. Accueil par le Président

Aron Liebkind, président, ouvre l'assemblée à 19h et accueille les participants à l'assemblée générale 2025.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 est approuvé, avec 5 voix contre et une abstention.

Désignation des scrutateurs

Pascal Damet et Boris Aellen sont désignés comme scrutateurs.

3. Rapports annuels du CVLG pour 2024

a. Rapport du président

Aron Liebkind présente le rapport d'activité de l'année 2024.

Tout d'abord, une bien triste nouvelle.

Le 24 décembre dernier, nous avons reçu une information tragique :

le président de Salève vol libre, Alexandre Gamet, a tragiquement perdu la vie à la suite d'une chute mortelle lors d'une journée de ski.

Alexandre était un leader dévoué, mais aussi un homme d'une gentillesse et d'une générosité rares.

Son engagement pour notre sport, son respect des valeurs humaines et sa grande gentillesse vont nous rester longtemps en mémoire.

Au nom de tout notre club, nous tenons à adresser nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Une minute de silence.

Une journée commémorative est en cours d'organisation pour le 31 mai 2025.

Ce soir nous aimerions vous parler de l'évolution de club.

Depuis plusieurs années, nous avons le projet de créer notre propre site internet. En y réfléchissant nous avons pensé que l'idéal serait de faire développer un site/app qui permettrait de gérer tout le fonctionnement du club en un seul bloc.

En effet, les outils informatiques dont dispose le club actuellement sont vieillissants et ne sont plus tenus à jour. On ne trouve quasiment plus de pièces de rechange pour les lecteurs des cartes-membres et on ne peut plus les mettre à jour. Toutes ces



Club de Vol Libre Genève



applications (système tickets, base de données, lecteur de cartes de paiements, site internet) sont indépendantes les uns des autres et requièrent pour chacun une gestion particulière qui prend beaucoup de temps.

L'arrivée de l'application "Telegram" de réservation des montées, que nous a apporté Patrick Roser et qui a été très bien accueillie, représente néanmoins une application de plus à gérer. Ça commence à faire beaucoup.

On pense à nos éventuels successeurs, on sait qu'il est extrêmement difficile de recruter des bénévoles pour le comité, c'est le cas pour toutes les associations, mais, chez nous, s'il n'y a pas d'outil de gestion ... ?

Après avoir évalué plusieurs solutions existantes et consulté divers spécialistes dans le domaine, nous avons choisi de présenter notre projet à une petite équipe de développeurs, pour savoir à combien se monterait une telle création en respectant nos critères basés sur la simplicité d'utilisation, pour les gestionnaires et les membres, ainsi que la maintenabilité dans le temps.

Ils nous ont répondu avec un projet très bien réalisé démontrant une grande compréhension de nos besoins. Le montant de l'opération, bien qu'élevé, nous a semblé parfaitement raisonnable. Le tarif appliqué est d'ailleurs celui réservé au domaine associatif sans but lucratif. Toutefois, nous ne trouvions pas comment réaliser pareil investissement, trop long à amortir.

Avec le projet de iCommunic8 à l'appui, nous avons créé un dossier de demande de subvention que nous avons adressé au fond du sport (*Fond du canton de Genève pour un soutien financier aux organisations et aux sportifs genevois*). Ils ont étudié le dossier, demandé des précisions, des compléments d'information et de motivation. Puis, 8 mois après, en octobre dernier, ils ont validé le projet et versé l'argent. Nous avons tout de suite mis en œuvre afin d'être en mesure, ce soir, de vous présenter le projet. Les travaux ont commencé début novembre et vont certainement s'étendre sur une partie de la saison 2025.

Le président fait une démonstration de la nouvelle App CVLG en direct sur l'écran.

Le système de réservation restera sur Telegram jusqu'à la mise en fonction de la nouvelle app.

L'assemblée discute la nouvelle app. L'app est développée par iCommunic8. Le développement coûte :

- Création de l'app CVLG = 26'000 CHF
- Site internet = 6'000 CHF
- Support et maintenance: 2'600 frs/année x 3 = 7'800 CHF

Total: 39'800 CHF

Le financement est assuré ainsi:

- Subvention de Fonds du sport = 30'000 frs
- Fin du publipostage annuel = 500 frs/an d'économie
- Payement par carte de crédit directement dans l'app = fin des 10% de commission à l'école = 1000 frs/an d'économie.



Club de Vol Libre Genève



- Fin des frais pour l'app "Telegram" de réservation = 500 frs/an d'économie.

Compensations:

- Accès internet et téléphonie désormais gratuit = 800 CHF/an d'économie
- Réévaluations des assurances sur site CVLG = 800 CHF/an d'économie

Résultat: 3600 frs/an d'économie

- 2600 frs/an support & maintenance CVLG_app
- 1000 frs/an amortissement site internet (6 ans)

Au final, la plate-forme CVLG_app nous coûtera **0,-**

Elle pourra même, potentiellement, générer du revenu pour le club.

Approbation du projet "App.CVLG" par l'AG vote

La nouvelle app est approuvée par acclamation. L'assemblée ratifie le projet d'app CVLG.

Après une nouvelle discussion, le vote à main levée donne les résultats suivants :

Voix pour : 30

Voix contre : 10

Abstentions : 5

b) Résultats de la navette

Piépié présente le nombre de montées effectués par la navette et les résultats.

Les résultats de la navette sont présentés aux pages 6 et 7 de la présentation annexée.

c) Fluctuation des membres

Le nombre de membres et l'état du paiement des cotisations sont présentés aux pages 8 et 9 de la présentation annexée.

d) Professionnels de l'École et de la buvette

Christian indique que la météo de la saison 2024 a été rude.

La volée 2024 est excellente. Certains ont passé le brevet en 3 mois. C'est remarquable. Hervé, Gilles, Arnaud et Floriane continuent pour 2025.

Tof indique que la saison 2024 a été compliquée en raison de problèmes de santé. C'était trop. Tof prendra du recul et arrête de tenir la buvette.

L'assemblée acclame Tof pour le remercier de 30 années d'une excellente cuisine et une présence bienveillante.

L'assemblée élit Tof comme membre d'honneur du club.

Le club mettra une cagnotte en place en faveur de Tof.

e) Etats financiers

Club de Vol Libre Genève – route de Bossey 21b – 1256 Troinex
NOUVEL IBAN : CH 05 8080 8009 8321 1023 1 BIC : RAIFCH22XXX
www.vol-libre-geneve.ch



Club de Vol Libre Genève



Zora présente les comptes du CVLG pour l'année 2024.

Le résultat d'exploitation présente bénéfice qui se monte à CHF 8'804.

Les fonds propres sont de CHF 136'504.

Les comptes sont détaillés aux pages 10 et 11 de la présentation annexée.

f) Rapport des vérificateurs aux comptes

Alexandre Portanuchia et Raphael Turnherr ont vérifié les comptes dans les locaux de la fiduciaire Helvetia. Alexandre lit le rapport, qui indique notamment :

« (...) Les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés. La comptabilité est tenue de manière régulière et soignée.

Néanmoins, nous avons pris connaissance de l'engagement du comité dans l'acquisition d'un logiciel de gestion pour un montant de CHF 32'000 hors taxe, hors frais annuels de maintenance s'élevant à CHF 7'920 sur trois ans.

Ce projet d'acquisition ne figurant pas au budget 2024, n'ayant pas été mentionné lors d'une précédente assemblée générale, n'ayant ni été soumis au vote des membres, ni présenté aux vérificateurs des comptes, constitue une violation de l'article 20a des statuts du club du 28 mars 2020.

Par ailleurs, nous relevons que toutes les mesures nécessaires n'ont pas été prises pour réduire les coûts du projet ou limiter d'éventuels frais annexes, exposant potentiellement le club à des charges supplémentaires.

De plus, nous proposons qu'à l'avenir, les procédures de validation des achats soient renforcées afin d'assurer la conformité avec les statuts du club.

En conclusion, nous vous recommandons vivement de mêler une réflexion constructive, d'obtenir toutes les réponses à vos questions et d'accepter les comptes et la décharge du comité pour l'exercice 2024 avec une réserve concernant les dépenses non approuvées et liées au projet du logiciel. »

[...]

NOTE : Entretemps, l'assemblée générale a voté le 7 mars 2025 l'approbation du projet de nouveau logiciel pour la gestion du club.

4. Approbation des comptes 2024

Vote sur l'approbation des comptes :

Approbation : 43

Contre : 2

Abstention : 5

L'approbation est sans réserve.



Club de Vol Libre Genève



5. Refonte des statuts pour tenir compte du nouveau droit de l'association

Le comité propose un vote par article. La proposition est acceptée.

L'assemblée passe en revue les nouveaux statuts.

Article 5 : discussions autour du dopage et du cannabis (mais plus mentionné ensuite).

Article 14 : c'est l'AG qui élit le/la Président-e

Article 18 : enlever le point qui indique que c'est le Comité qui élit le Président

Article 20a : discussion autour des "2 personnes externes" : vérificateurs ou pas ? In fine, ce seront deux personnes différentes des vérificateurs qui pourront approuver les dépenses extraordinaires qui dépassent CHF 5'000. Pour 2025, ce seront François Schafroth et Thomas Keller.

Le texte des statuts approuvés par l'assemblée générale est annexé.

6. Décharge du Comité du CVLG pour l'exercice 2024

Pour : 27

Contre : 2

Abstention : 13

La décharge est accordée aux membres du comité.

7. Élection du Président et du Comité du CVLG pour 2025

Aron Liebkind est élu ainsi :

Pour : 49

Contre : 3

Abstention : 3

Elections des autres membres du comité :

Zora Chappatte ne souhaite pas se représenter. Le président la remercie pour le travail effectué durant son mandat.

Les autres membres du comité se représentent et sont réélus ainsi :

- Aron Liebkind - président
- Ivann Milenkovic – membre
- Franck-Johann Bodenmann – membre
- Francis Pauchard – membre
- Olivier Dunant – membre
- Fabrice Laroche – nouveau membre

Pour : 41



Club de Vol Libre Genève



Contre : 1

Abstention : 4

8. Élection des vérificateurs aux comptes du CVLG 2025

Le comité propose d'élire Pascal Thimotée pour la vérification des comptes de 2025.

Pour : 29

Contre : 7

Abstention : 5

Raphaël Thurnherr se présente également:

Pour : 29

Contre : 4

Abstention : 4

9. Divers

Tof prend sa retraite et ne tiendra plus la buvette.

Le comité recherche de nouvelles personnes pour la tenue de la buvette. Le comité a reçu quelques projets de roulotte, food truck, buvette, etc.

Patrick Roser demande si les membres pourraient utiliser le grill. Le président indique que ce n'est pas faisable.

Céline propose des prix différents pour les membres et les non-membres.

Faut-il un plancher devant la terrasse ? La majorité de l'assemblée est défavorable.

Des caméras de surveillance seront installées pour surveiller le club house.

Patrick Roser propose que le comité envoie des newsletters pour tenir les membres informés des projets en cours. Le président indique que les envois passés sont souvent arrivés dans les spam.

Michel propose d'acheter des graines pour fleurir les plates-bandes. Le budget de CHF 200 est approuvé. Merci à Michel.

Ian Chuck a développé notre app sur Telegramm pour la réservation de la navette. Patrick Roser propose de verser CHF 500 pour le remercier.

Pour : 24

Contre : 2

Abstention : 2



Club de Vol Libre Genève



Le président annonce que Olivier a été nommé vice-président de la FSVL.

La restriction pour les biplaceurs au Salève tombe. L'assurance de la FSVL couvre les vols biplaces au Salève.

Alex trouve que les frais de la fiduciaire pour la tenue de la comptabilité et les salaires sont élevés. Il ne souhaite pas reprendre la comptabilité.

PiéPié indique que la première navette aura lieu le 15 mars. Mario et PiéPié continuent comme chauffeurs.

Annexes :

1. Slides présentés à l'assemblée générale le 7 mars 2025
2. Statuts adoptés par l'assemblée générale du 7 mars 2025